

COMMUNICATION MUNICIPALE N° 27/2024

le 30 octobre 2024

Agglomération Rivelac – Mise en consultation publique du projet d'agglomération de 5^e génération (PA5)

10.03.02-2410-Comm27-Aggl-Rivelac.docx

Au Conseil communal de
1814 La Tour-de-PeilzMadame, la Présidente,
Mesdames et Messieurs,

La consultation publique du dossier de projet d'agglomération de 5^e génération (PA 5) a lieu du 19 octobre au 17 novembre prochain. A l'issue de celle-ci, le projet sera adapté en fonction des remarques reçues, puis transmis à la Confédération en mars 2025.

Le Conseil communal est invité à participer à cette consultation et à prendre connaissance de ce projet ambitieux prévoyant environ 165 millions de francs d'investissements sur la période 2028-2032. Plusieurs projets d'envergure concernant directement le territoire boéland, principalement dans le domaine des infrastructures de mobilité, font l'objet de fiches de mesures, au sujet desquelles des co-financements fédéraux sont escomptés.

Ces projets, également prévus au plan des investissements, sont le réaménagement de la Grand-Rue de l'av. des Alpes et de l'av. des Baumes, la création du tronçon boéland de la voie verte intercommunale *Vélolac*, le sentier des rives du lac (étapes 1 et 2) ainsi que le réaménagement du secteur comprenant le giratoire d'Entre-deux-Villes et la rue de l'Oyonne. L'ensemble de ces projets sont prévus en priorité A, soit une réalisation planifiée entre 2028 et 2032. Ils ont fait l'objet d'études préliminaires permettant de poser les principes d'aménagement. Par la suite, ils feront bien entendu l'objet de divers préavis soumis à l'approbation de votre Conseil.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

La syndique :

Le secrétaire :



Sandra Pasquier

Pierre-A. Dupertuis

Adopté par la Municipalité : le 14 octobre 2024

